

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉE-JONCTION TELUE AU LIEU DES SÉANCES LE 14 AOÛT 2023, 19 H 30 CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL

Sont présents :

Siège #2 - Dave Vachon

Siège #3 - Marie-Christine Lavoie

Siège #4 - Denis Vachon

Siège #5 - Yannick Rodrigue

Siège #6 - François Cliche

Est/sont absents:

Siège #1 - Marie-Ève Roy

Formant quorum sous la présidence de Madame Patricia Drouin, mairesse. Madame Nadia Bisson, directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

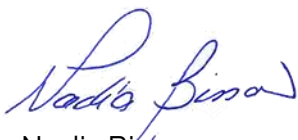
Lors de cette séance, Il a notamment été statué ce qui suit :

AVIS DE MOTION

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé, qu'une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil et qu'une dispense de lecture est également déposée.

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie qu'il y aura adoption lors d'une prochaine séance du règlement # 2023-368 Règlement concernant l'utilisation de l'eau potable.

Vraie copie conforme, ce 15 août 2023.



Nadia Bisson,
Directrice générale par intérim